Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026

Le nombre d’actes racistes en France augmente

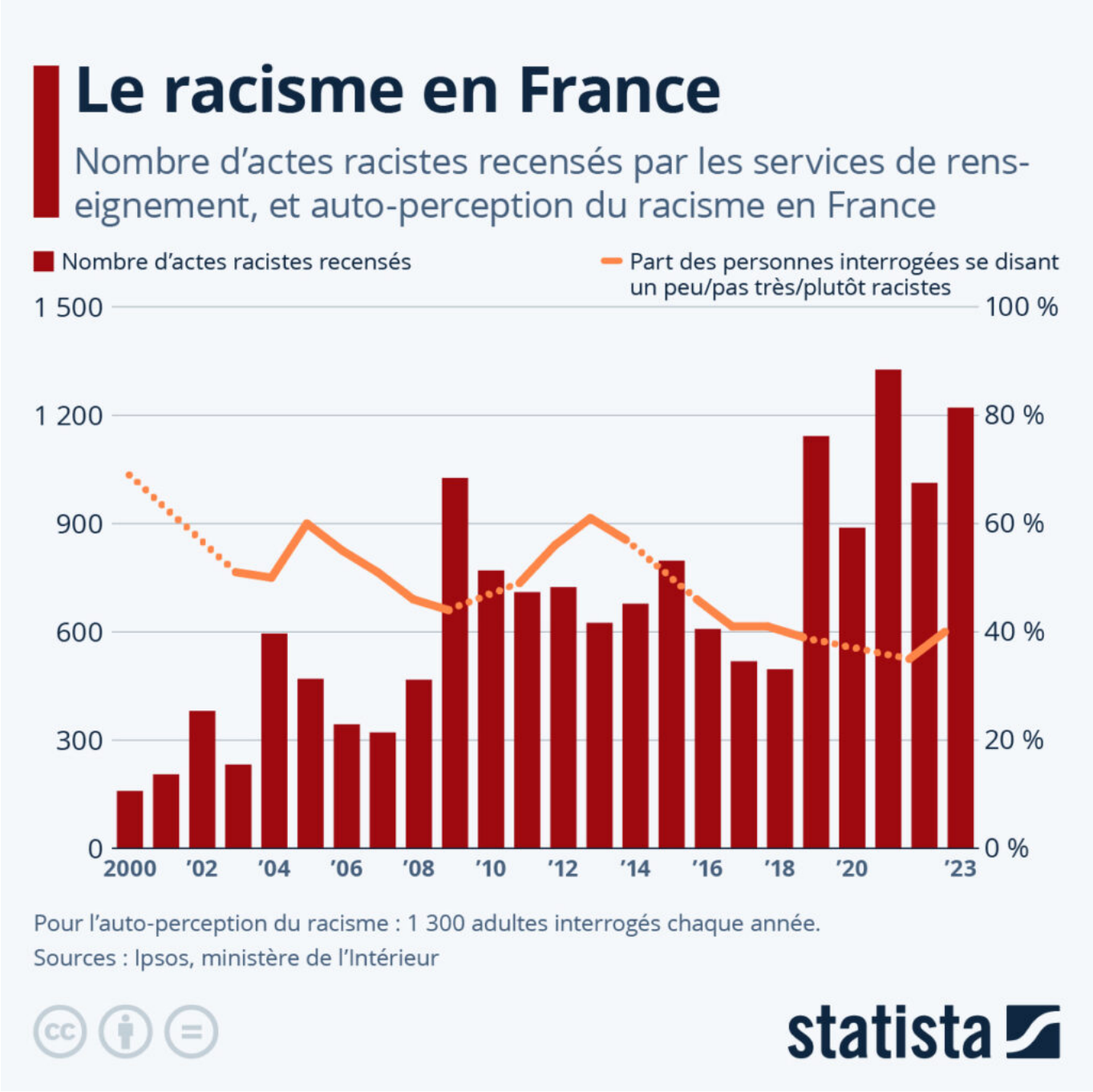

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026

Alors que vient de se tenir la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, en France, d'après les données du ministère de l'Intérieur, le nombre d'actes à caractère raciste enregistrés chaque année a fortement fluctué depuis 2000, mais a connu une forte augmentation ces dernières années. Le Service central du renseignement territorial a ainsi enregistré 159 actes racistes en 2000, contre 1 221 en 2023.

Cependant, si le nombre d'actes racistes recensés en France a connu une forte augmentation depuis le début du siècle, la part des personnes se considérant racistes a plutôt eu tendance à diminuer. Comme le montrent les résultats d'un baromètre Ipsos, la part des personnes se disant un peu/pas très/plutôt racistes en 2000 était de 69 %. Cette même année, le même nombre de personnes interrogées se disaient « un peu raciste » et « pas raciste du tout » : 31 %. En 2023, dernière année pour laquelle les données sont disponibles, la part des personnes se considérant « pas racistes du tout » « pas raciste du tout » tait de 59 %, contre 40 % se disant un peu, pas très ou plutôt racistes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026

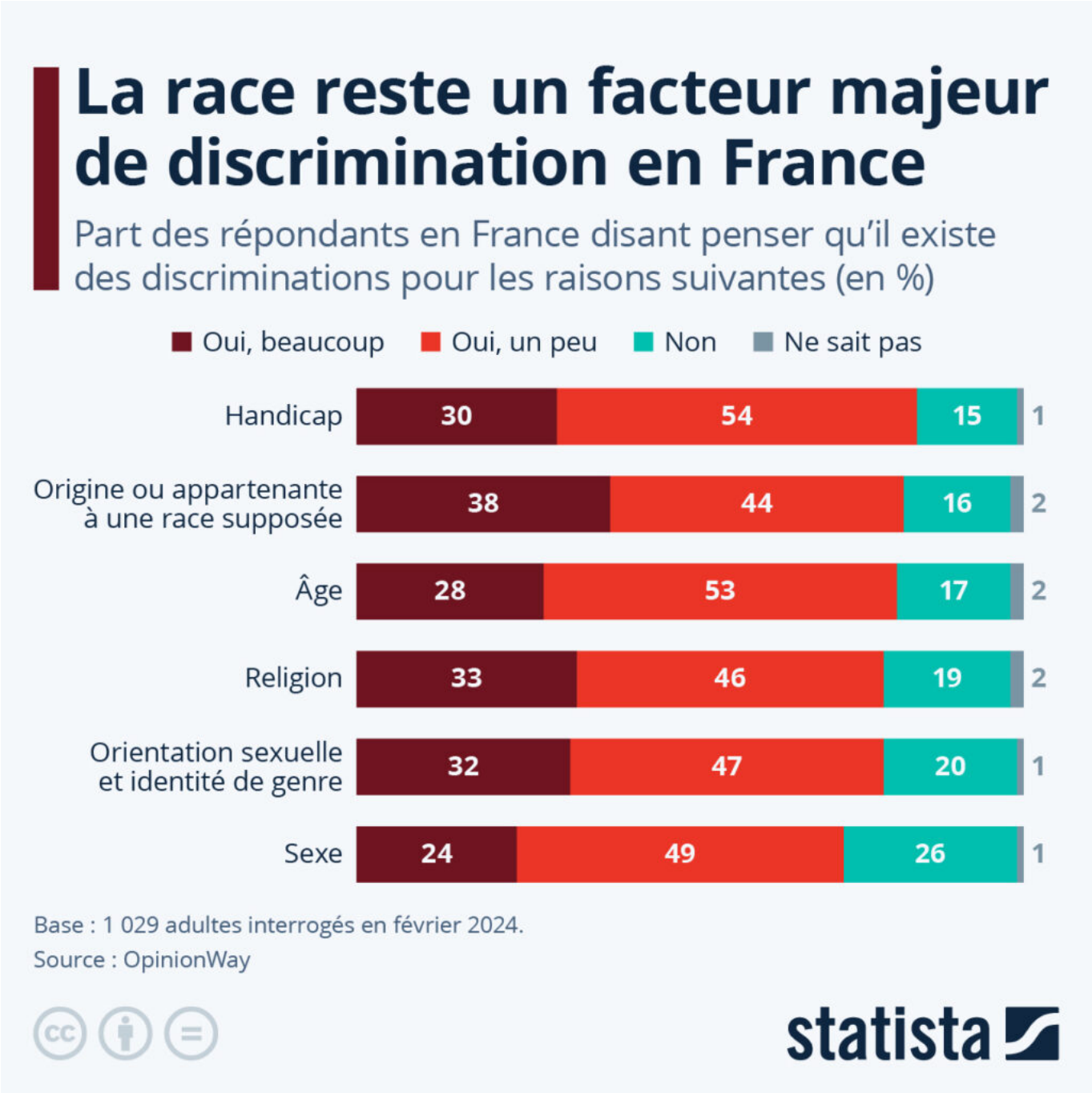

La 'race' reste un facteur majeur de discrimination en France

Par ailleurs, comme le montrent de récentes données d'OpinionWay (voir graphique ci-dessus), l'origine ou l'appartenance à une race supposée sont encore considérées comme l'une des principales causes de discriminations en France. Plus de 80 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête pensaient en effet que le racisme était à l'origine de discriminations en France. L'appartenance à une race était

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026

ainsi un peu moins mentionnée comme source de discrimination que le handicap (84%), et l'apparence physique (83%), et se classait au dessus de l'âge (81%) ou la religion (79%).

De Valentine Fourreau pour Statista

Seulement 5% de la population européenne est musulmane

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026

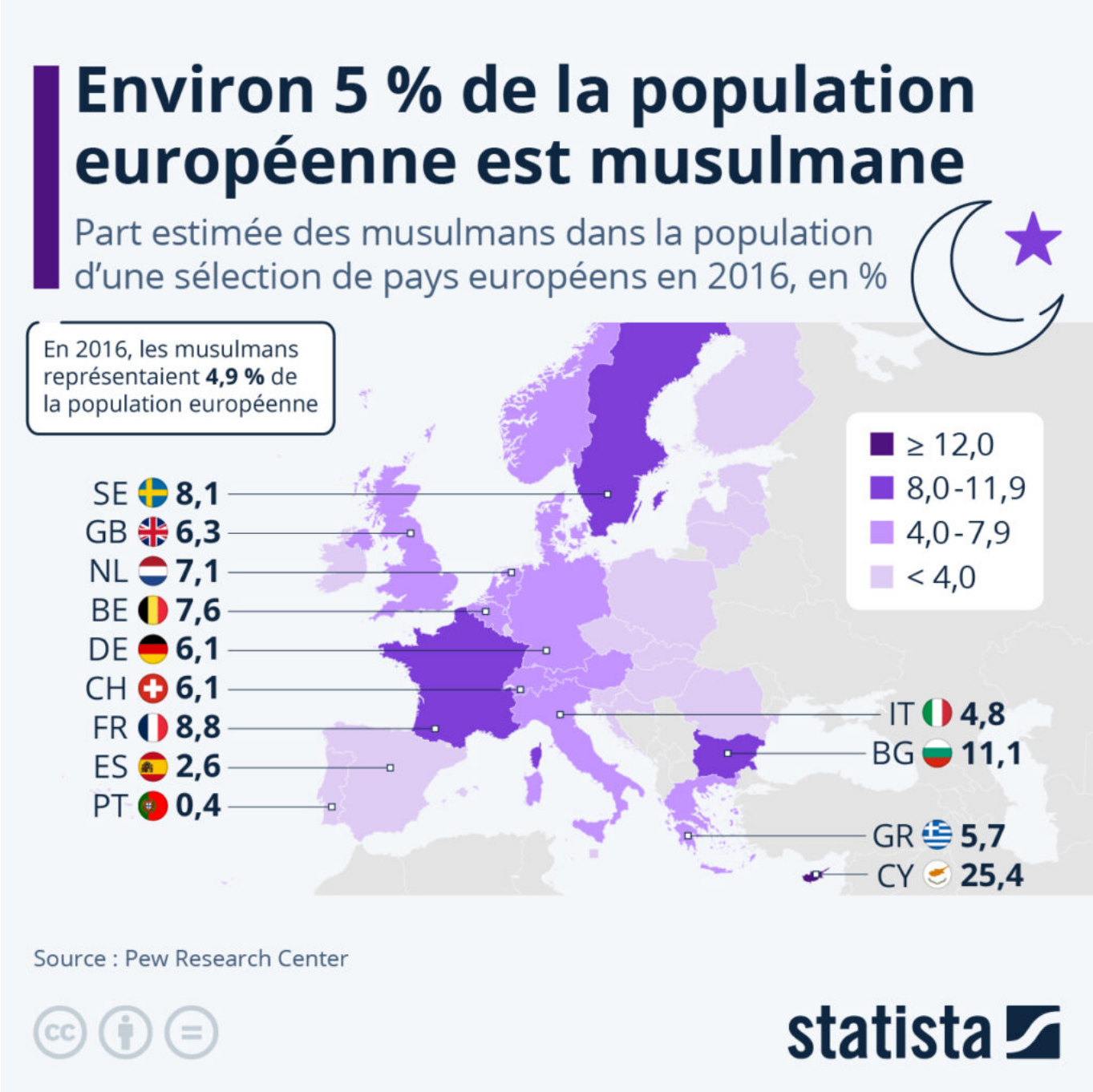

Chaque année, le 15 mars marque la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie, définie comme la peur, les préjugés et la haine envers les personnes de confession musulmane et leur religion. En France, les actes islamophobes ont connu une forte hausse depuis la fin de l'année 2023, encouragés en partie par l'actualité, mais également, d'après SOS Racisme, par « la libération d'une parole raciste à la télévision et sur les réseaux sociaux. » Dans son message à l'occasion de cette journée internationale,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026

le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres note : « Les personnes de confession musulmane se heurtent à une discrimination institutionnelle et à d'autres barrières qui portent atteinte à leurs droits humains et à leur dignité. » Soulignant que la hausse des actes antimusulmans s'inscrit dans une tendance plus vaste de multiplication des attaques contre les minorités religieuses, particulièrement contre la communauté juive, il ajoute : « nous devons tous nous unir pour lutter contre l'intolérance, les stéréotypes et les préjugés. »

Comme le montre notre carte, basée sur les données du Pew Research Center, si l'islam existe en Europe depuis plus d'un millénaire, la population musulmane ne représente cependant qu'une faible minorité sur le continent, puisqu'elle n'était que 4,9 % de la population européenne en 2016. Seuls deux des pays étudiés (hors pays à majorité musulmane de l'ouest des Balkans) comptaient plus de 10 % de musulmans : Chypre (25,4 %) et la Bulgarie (11,1 %). En France, la part de la population de confession musulmane était alors de moins de 9 %, mais elle était bien plus basse en Europe de l'Est : les pays baltes, la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque ou encore la Roumanie avaient tous des populations musulmanes qui représentaient moins de 1 % de leur population totale.

De Valentine Fourreau pour Statista

« Pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+ »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026



La préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, en partenariat avec la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH) lance un appel à projet local.

Cet appel à projet local cherche à soutenir et à encourager les initiatives de la société civile engagée contre les haines et les préjugés racistes, antisémites ou LGBTphobes, avec des actions d'éducation, de prévention, de formation, d'aide aux victimes ou d'organisation d'évènements luttant contre ces préjugés. Ces projets devront être mis en œuvre dans le courant de l'année 2023.

Cette année, l'appel à projet est élargi au critère d'appartenance, ou de non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. Les associations type loi 1901, les établissements culturels et les établissements scolaires et universitaires, constitués de professionnels et/ou de bénévoles, peuvent participer.

Appliqués au niveau local, les projets présentés devront s'inscrire dans les objectifs des plans nationaux de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2022-2023.

Les projets éligibles devront répondre aux priorités suivantes :

- La promotion de la fraternité, l'engagement citoyen, la lutte contre les préjugés et les stéréotypes racistes, antisémites et LGBTphobes, les actions à destination des jeunes, sur le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 28 novembre 2026

temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire ;
- L'évaluation quantitative du racisme, de l'antisémitisme, de la haine anti-LGBT ainsi que leurs conséquences sur les victimes ;
- La production de ressources et de discours alternatifs en ligne ainsi que le développement du signalement des discours de haine sur Internet ;
- L'éducation à l'information et aux médias, la prévention des actes et de la réitération/récidive, la sensibilisation des partenaires sociaux et des acteurs du monde du travail, l'aide aux victimes ainsi que les actions de communication et l'organisation d'évènements contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ ;
- La valorisation des lieux d'histoire et de mémoire, y compris de mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions ;
- L'accompagnement et la formation des acteurs de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et/ou la haine anti-LGBT ;
- Les actions menées par les centres LGBT+ (hors coûts de fonctionnement) ;
- Le développement de stages de citoyenneté et mesures de responsabilisation notamment en partenariat avec les lieux de mémoire et d'Histoire ;
- L'accompagnement des victimes de racisme, d'antisémitisme et/ou de haine anti-LGBT+, et la collecte de données qualitatives notamment à partir de la parole des victimes ;
- La participation à la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme en mars 2023 ;
- La participation aux évènements qui se dérouleront autour de journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai et des marches des fiertés LGBT+.
- La sélection des candidatures sera réalisée localement par les services de l'Etat compétent et désignés par la préfète.

Les structures ayant été sélectionnées devront mettre en œuvre leur projet dans le courant de l'année 2023. Elles devront s'engager à respecter les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et le principe de laïcité par la signature du contrat d'engagement républicain.

L'appel à projet ainsi que le formulaire CERFA sont téléchargeables ici.